



VŒUX À LA NATION

Ne pas céder au triomphalisme ni à la facilité

Dans son message de vœux à la nation à l'occasion du Nouvel an 2020, le président Denis Sassou N'Guesso a indiqué à propos de la crise que traverse le pays depuis plusieurs années qu'elle sera « de moins en moins exacerbée » les douze prochains mois, en raison, a-t-il ajouté, du « rétablissement

progressif des équilibres macroéconomiques ». Des progrès qu'il met au compte de « la patience du peuple congolais et surtout de sa détermination devant l'adversité ». Invitant ses compatriotes à ne céder ni au triomphalisme ni à la facilité, le chef de l'Etat a invoqué la célébration, le 15 août

prochain, du 60^e anniversaire de l'indépendance comme un repère essentiel du rassemblement national. Denis Sassou N'Guesso a, par ailleurs, appelé à la mobilisation pour le changement climatique, à travers la pérennisation des opérations de reboisement. **Page 2**

RÉVEILLON D'ARMES 2019

La Force publique appelée à la vigilance

« Nous n'avons pas le droit de nous laisser surprendre et d'exposer notre peuple au danger », a déclaré le président de la République et chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, le 31 décembre à l'occasion du réveillon d'armes. Face au développement du terrorisme dans les pays limitrophes ainsi que toute forme de violence au plan interne, a-t-il renchéri, il n'est pas question de se faire prendre à contre-pied, ni d'exposer la population. La Force publique doit demeurer attentive, vigilante et organisée pour mettre la population à l'abri du mal, a-t-il ordonné. **Page 5**



Le Cemg faisant le point des actions de 2019

MÉDIAS

Annulation des notes de nomination des directeurs centraux **Page 7**

DISPARITION

Décès à Brazzaville de Dominique Ondzé dit Doukaye **Page 16**

POLITIQUE NATIONALE

Pierre Moussa, nouveau secrétaire général du PCT

Plusieurs fois ministre et ancien président de la commission de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), Pierre Moussa a été élu secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), au terme du cinquième congrès de cette formation politique qui s'est tenu du 27 au 30 décembre à Brazzaville. Il remplace à ce poste Pierre Ngolo, l'actuel président du Sénat. La désignation d'un nouveau secrétaire général était l'un des enjeux de ce congrès qui devait en plus se prononcer sur le candidat du PCT à la présidentielle de 2021. **Page 3**



GUINÉE BISSAU

Umaro Sissoco élu président de la République

Le candidat de l'opposition et ancien Premier ministre en Guinée-Bissau a été élu le 1^{er} janvier, président de la République de ce petit pays d'Afrique de l'Ouest à histoire tumultueuse. Une victoire contestée par son adversaire du parti majoritaire, Domingos Simoes Pereira, qui

dénonce des « fraudes ». Umaro Sissoco Embaló, 47 ans, a comblé un retard de douze points concédés à son adversaire lors du premier tour et remporté 53,55% des voix, contre 46,45% pour Domingos Simoes Pereira. **Page 7**

EDITORIAL

Feuille de route

POLITIQUE NATIONALE

Pierre Moussa, secrétaire général du Parti congolais du travail

Plusieurs fois ministre sous le président Denis Sassou N'Gusso, ancien président de la commission de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), Pierre Moussa a été élu secrétaire général du Parti congolais du travail-PCT, au terme du cinquième congrès de cette formation politique qui s'est clos le 30 décembre 2019 à Brazzaville. Il remplace à ce poste Pierre Ngolo, l'actuel président du Sénat congolais.

La désignation d'un nouveau secrétaire général était l'un des enjeux de ce congrès qui devait en plus se prononcer sur le candidat du PCT à la présidentielle de 2021. Là-dessus, sans beaucoup de suspense, le parti a annoncé soutenir la candidature du président Denis Sassou N'Gusso. Il reste à convaincre les autres partis membres de la majorité présidentielle de ce choix.

Ancien parti unique, le PCT a dirigé le Congo depuis sa création, le 31 décembre 1969 jusqu'à l'avènement de la Conférence nationale en 1991. Il est revenu au pouvoir en 1997 à l'issue de la guerre civile du 5 juin 1997. Le 31 décembre, jour anniversaire du PCT est également celui de la naissance de son fondateur, le président Marien Ngouabi qui naquit le 31 décembre 1938 à Ombélé dans le département de la Cuvette.

Le président Denis Sassou N'Gusso a honoré ce moment en assistant aux côtés des autres dirigeants du parti au dépôt d'une gerbe de fleurs par Pierre Moussa au Mausolée Marien-Ngouabi en fin de matinée.

Les Dépêches de Brazzaville

Le nouveau siège bientôt opérationnel

Le secrétaire général, Pierre Ngolo, a annoncé à l'ouverture des travaux du cinquième congrès ordinaire qui s'est achevé le 30 décembre, que le Parti congolais du travail (PCT) sera installé sous peu « dans un joyau digne de son histoire »

La construction du nouveau siège du parti au pouvoir est, en effet, à mettre à l'actif du secrétaire général sortant qui a déposé son bilan des huit ans aux congressistes. S'agissant des délibérations du sixième congrès extraordinaire du PCT de 2011, Pierre Ngolo a rappelé que Les réformes décisives inspirées ont été conduites avec sérénité et engagement. C'est ainsi qu'il a, entre autres, cité l'instauration du Comité national d'investiture, innovation destinée à renforcer la discipline et à décupler les chances de réussite du parti en impliquant sa base tout comme les différents niveaux dans le choix des candidats. Le secrétaire général du PCT a également parlé de la création d'une organisation unique de jeunesse et d'une nouvelle organisation des femmes dont le but était d'affermir la discipline et d'adapter les structures aux évolutions en cours.

« Si pour les femmes, le changement appelé par le Congrès s'est effectué sans accros, la route vers l'Organisation unique de jeunesse était semée d'embûches. Dans ce processus, la lucidité et le courage de la direction du Parti ont été mis à l'épreuve », a-t-il rappelé.

Quant à la recommandation sur le non cumul des fonctions qui a fait couler tant d'encre et de salive au parti, Pierre Ngolo a indiqué qu'elle a été appliquée avec rigueur dès le début du mandat avant de faire l'objet d'un relâchement à partir de 2016. « Ce changement d'attitude découle d'une appréciation réaliste de la situation objective de notre parti tout comme d'une exploitation féconde des expériences d'autres partis, notamment des grandes démocraties. Rien ne servait de s'obstiner dans une expérience qui, à terme, conduirait à l'asphyxie du parti », a-t-il précisé.

Il s'est aussi targué du fait que sous son mandat, les effectifs du parti sont passés de 346.127 à 539.173 membres sans compter les résultats de la fulgurante dynamique enregistrée à la veille du congrès. Pierre Ngolo s'est, enfin, réjoui du fait que le PCT a, pendant la période, mis en place une organisation et des stratégies électorales porteuses qui lui ont permis de sortir victorieux de toutes les consultations politiques. Il s'agit des législatives de 2012 et 2017, des locales et sénatoriales ainsi que de l'installation des bureaux des conseils départementaux et municipaux en 2014 et en 2017, réalisant des performances qui consacrent son leadership national.

P.W.D.

PCT: l'agenda 2021 est au cœur des priorités de l'année 2020

Elu à l'issue du cinquième congrès ordinaire, tenu du 27 au 30 décembre à Kintélé, le nouveau secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) a jugé irrecevable la proposition de certains acteurs de l'opposition qui souhaitent le report de l'élection présidentielle de 2021 et la mise en place d'une période de transition.



Une vue des congressistes au dernier jour du congrès/Adiac

Succédant à Pierre Ngolo qui a passé huit ans à la tête du secrétariat général du PCT, Pierre Moussa a qualifié de chimériques les propositions faites récemment par certains opposants dont le chef de file de l'opposition politique congolaise, Pascal Tsaty-Mabiala. En effet, selon le nouveau secrétaire général du PCT, l'idée de la mise en place d'une transition dans un pays en paix où les institutions fonctionnent en adéquation parfaite avec la constitution est invraisemblable.

« Tout cela afin d'échapper à l'agenda électoral pourtant constitutionnellement clair: Le PCT déclare clairement que de tels projets sont irrecevables. Fort de la réussite du cinquième congrès ordinaire, du vibrant et émouvant message du comité central aux congressistes, les membres du PCT, en synergie avec leurs alliés, doivent dès maintenant se mettre en ordre de bataille en vue d'affronter victorieusement la grande compétition de 2021 », a-t-il lancé en substance.

Ainsi, le PCT et ses alliés doivent, a-t-il tracé, procéder à des restructurations nécessaires afin de maximiser l'efficacité de l'action sur le terrain. Ils devraient également développer à la fois des mobilisations de masse et des actions permanentes de proximité en

tenant compte des zones de fragilité identifiées lors des dernières assemblées générales des comités de districts et d'arrondissements ainsi que lors des congrès fédéraux. « L'agenda 2021 est au cœur des priorités de l'année 2020. Les actions multidimensionnelles de terrain constituent donc une ardente obligation dès l'entame de la nouvelle année. Le cinquième congrès a vécu, de grands chantiers nous attendent », a précisé Pierre Moussa.

En dépit de cette réponse, il a rappelé aux cadres et militants du parti que les opposants n'étaient pas leurs ennemis mais plutôt des amis, des concitoyens ayant opté pour des trajectoires différentes. Ils sont, a-t-il insisté, des adversaires politiques avec lesquels le PCT est en compétition pacifique même si certains d'entre eux ont choisi de faire œuvre de marchands d'illusion.

Pierre Moussa sonne la récréation au PCT

Parlant du parti, Pierre Moussa a rappelé que l'attractivité et le rayonnement du PCT requièrent de ses membres une unité en béton. Ainsi, les contradictions secondaires sont résolues par le dialogue, la concertation, la discussion. D'après lui, l'unité du parti est la pierre angulaire, le

socle sur lequel se construisent de nouvelles conquêtes et de nouvelles victoires. « Ce qui nous unit est infiniment plus fort que ce qui peut momentanément nous diviser... », a-t-il martelé.

Revenant sur son élévation au secrétariat général, Pierre Moussa a reconnu le « travail impressionnant et gigantesque » abattu par son prédécesseur et l'équipe qui l'accompagnait pendant les huit ans dans des conditions progressivement devenues difficiles. « Pendant huit ans, ils ont fait face, avec courage, abnégation et héroïsme aux épreuves multiples effets collatéraux de la crise, aux assauts de l'opposition, aux rigueurs et contraintes de l'agenda électoral... Toutes ces épreuves, le PCT les a traversées victorieusement sous le leadership du camarade Pierre Ngolo et son équipe », a-t-il reconnu.

« Vous venez donc d'autoriser qu'un vieil homme aux cheveux grisonnants soit à la tête d'une équipe à laquelle femmes et jeunes apportent leur expertise et leur énergie succédant ainsi à une équipe dynamique. (...) Grâce à l'apport de tous, les résultats du cinquième congrès seront capitalisés. Une nouvelle étape constituée de nouveaux chantiers s'offre désormais à nous », a-t-il assuré.

Parfait Wilfried Douniama

Plusieurs jeunes intègrent les instances dirigeantes du PCT

Comme en 2011, l'attente a été longue pour la désignation du nouveau secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, ainsi que l'équipe qui l'accompagnera pendant les cinq prochaines années de l'équipe.

Les participants au cinquième congrès ordinaire du PCT ont dû attendre longtemps pour connaître le nom du successeur de Pierre Ngolo à la tête du secrétariat général du parti. En effet, outre l'élection par simple acclamation de Pierre Moussa, le congrès du cinquantenaire du PCT a été marqué par l'entrée au secrétariat permanent et au bureau politique de plusieurs jeunes cadres du parti. Il s'agit, entre autres, de Parfait Iloki et de Marien Mobondzo Endzonga, élus respectivement secrétaire à la communication et aux technologies de l'information, et secrétaire à la culture, à la jeunesse, au civisme et aux sports, complétant ainsi la liste des quinze membres

du secrétariat permanent. Au niveau du bureau politique, l'on note également l'arrivée des jeunes Juste Bernardin Gavet, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, Inès Nefer Bertille Ingani, Destinée Hermella Doukaga et Claudia Ikia Sassou N'Gusso qui font partie des soixante-quinze membres de cette instance. Ils sont encore plus nombreux à faire leur entrée au comité central qui compte désormais 727 membres contre 471 le mandat finissant. Du côté des sortants, outre Pierre Ngolo, André Massamba, et Michel Ngakala qui siègeront désormais au bureau politique, il y a aussi Serge Michel Odzocki, ancien porte-parole qui s'occupera de la commission nationale de contrôle

et d'évaluation.

Organisé du 27 au 30 décembre à Kintélé sur le thème : « Membres et sympathisants du Parti congolais du travail, en cette année du cinquantenaire, ensemble, dans la discipline et la cohésion, raffermissons les idéaux et les valeurs de notre grand et glorieux Parti ; relevons, sous la très haute conduite du camarade président Denis Sassou N'Gusso, les défis du développement de notre pays », ce congrès a connu la participation de plus de deux mille cinq-cents personnes.

Saisissant cette occasion, les congressistes ont demandé au président de la République de faire acte de candidature pour l'élection présidentielle de 2021. Le clou des activités a été le dépôt de la gerbe de fleurs le 31 décembre à la place du sacrifice suprême par le nouveau secrétaire général du PCT, Pierre Moussa.

P.W.D.

PAIEMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE

Une société béninoise inscrit son premier titre

Dans le cadre de l'apurement de sa dette intérieure la République du Congo a décidé de procéder par la titrisation, un processus consistant à émettre des certificats spéciaux de créances négociables à destination des créanciers. C'est dans cette optique que s'inscrit la remise des certificats au ministère des Finances et du budget par la société SGI-Bénin, le 31 décembre à Brazzaville.



La ministre du Plan réceptionnant les certificats spéciaux de créances

Les documents remis par la directrice générale de cette société, Sakinatou Sidi, ont été réceptionnés par la ministre du Plan, Olga Ghislaine Ingrid Ebouka-Babackas au nom de son homologue des Finances. « Ces certificats vous seront remis avec tous les documents relatifs à leur gestion, afin de faciliter la tâche à vos services compétents. Un outil de gestion électronique a été implanté au Trésor public pour son exploitation dans le cadre de la gestion des certificats », a indiqué la directrice générale de SGI-Bénin.

Cette dernière a, par ailleurs, souligné que ces certificats étaient sécurisés. « Cette feuille qui a l'air simple contient des codes que seul l'arrangeur que nous sommes, peut déceler en vue de son authentification. Négociables, ils peuvent être cédés et rachetés autant de fois que les bénéficiaires le désirent », a-t-elle ajouté.

Le montant de la dette à apurer et confier à cette institution est de trois cent soixante milliards francs CFA. Il s'agit de la tranche initiale de la dette domestique audité pour la période 2014-2016. « Le gouvernement s'engage à apurer le montant validé sur un échéancier de sept ans », a déclaré la ministre du Plan relevant que ces certificats peuvent être escomptés ou rachetés par des investisseurs nationaux, régionaux ou internationaux moyennant une décote, afin de permettre aux opérateurs économiques de disposer des fonds nécessaires à la relance de leurs activités, sans attendre l'échéance de remboursement.

Soulignons qu'à partir de la semaine prochaine, une liste des entreprises et des personnes physiques sera affichée au Trésor public. Après vérification, les concernés pourront enfin récupérer les certificats.

Lopelle Mboussa Gassia

PROJET D'AGRICULTURE COMMERCIALE

Le budget de 2020 estimé à 20 milliards FCFA

Le projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) a adopté, lors de son comité de pilotage tenu le 30 décembre à Brazzaville, le budget exercice 2020 à un peu plus de 20 milliards francs CFA. Cette somme permettra de mettre en œuvre le plan de travail de ce projet, examiné à la même occasion.

Ce document prévoit, entre autres, la poursuite du financement des plans d'affaires des groupes de producteurs et des entreprises, la réhabilitation et l'entretien des pistes agricoles, la construction d'autres infrastructures rurales telles que les ponts et centres de maraîchage ainsi que les infrastructures de petite irrigation. Le recensement général de l'agriculture va se poursuivre avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Le Pdac appuiera l'organisation au mois de février prochain à Amsterdam, aux Pays-Bas, d'une conférence sur le financement de l'agriculture.

Par ailleurs, le rapport d'avancement

de ce projet examiné par le comité de pilotage indique qu'en 2019, le Pdac a réceptionné près de 500 km de pistes agricoles en dehors des 390 km de nouvelles pistes agricoles actuellement en travaux.

Cent onze groupes de producteurs et entreprises ont bénéficié de plus de deux milliards francs CFA, grâce au fonds à coûts partagés du Pdac. Ils exécutent présentement leurs plans d'affaires de manioc, banane, élevage, maraîchage et autres.

Rappelons que la campagne des plans d'affaires lancée cette année a permis à plus de 2000 groupes de producteurs et entreprises de manifester. À l'issue de

celle-ci, 1500 plans d'affaires ont été montés et sont actuellement en cours d'analyse et de sélection par un organisme indépendant. Les dossiers sélectionnés seront présentés à une commission de validation avant la signature des conventions desdits plans d'affaires.

Sur financement du projet, le ministère de l'Agriculture a doté tous ses directeurs départementaux en moyens roulants 4x4.

Lancé en juillet 2018, le Pdac est cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à environ cinquante-cinq milliards francs CFA. Il a pour objectif d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro petites et moyennes entreprises agroindustrielles dans les zones sélectionnées, et d'apporter une assistance au gouvernement en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

L.M.G.

ITIE-CONGO

Un nouveau rapport mentionne une nette amélioration

L'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) vient de publier son rapport local 2018, quelques jours après celui de 2017. Quarante-quatre entreprises ont accepté de participer à l'enquête, bien mieux que les années précédentes.

Les experts de l'ITIE ont noté une marge d'erreur acceptable à 5% du total des recettes extractives. Cette marge concernait les écarts de conciliation, entre les paiements issus des déclarations des sociétés extractives et les recettes issues des déclarations des administrations publiques.

En effet, le périmètre de réconciliation a retenu trois secteurs clés à savoir les hydrocarbures, les mines et le secteur forestier. Dix-sept sociétés pétrolières sont retenues dans le périmètre de conciliation, selon des critères prédéfinis comme toutes les sociétés ayant la qualité d'opérateur dans les permis d'exploitation ; celles ayant la qualité d'associé dans les permis d'exploitation et la qualité d'opérateur ou associé dans les permis de recherche ayant une contribution supérieure ou égale à 50 millions de FCFA.

« Par ailleurs, les sociétés pétrolières non retenues dans le périmètre de réconciliation 2018, c'est-à-dire, toutes les sociétés ayant la qualité d'associé dans les permis d'exploitation et toutes les sociétés ayant la qualité d'opérateur ou associé dans les permis de recherche ayant une contribution inférieure à 50 millions de FCFA, sont prises en compte dans le rapport ITIE 2018 à travers une déclaration unilatérale des administrations publiques », a souligné le rapport.

Pour le secteur minier, le comité exécutif a convenu de retenir dans le périmètre de réconciliation toutes les sociétés ayant un permis d'exploitation en cours de validation au 31 décembre 2018, ainsi que toutes celles ayant un permis de recherches minières dont la contribution est supérieure ou égale à

50 millions FCFA. D'après les enquêteurs, ce périmètre permet d'atteindre une conciliation de cent pourcent des revenus provenant du secteur minier pour l'exercice 2018.

Enfin, l'instance dirigeante de l'ITIE a décidé de retenir toutes les sociétés ayant une convention forestière en cours de validation au 31 décembre 2018, avec une contribution minimum de 50 millions. Ce périmètre permet d'atteindre une conciliation de 99,37% des revenus provenant du secteur forestier pour l'exercice 2018.

« Sur cette base, vingt-trois sociétés forestières sont retenues dans le périmètre de conciliation pour l'année 2018(...). En application de l'exigence ITIE 4.1.d, nous recommandons une déclaration unilatérale par les administrations publiques des revenus provenant des autres entreprises forestières dont le total des paiements se trouve inférieur au seuil de matérialité de 50 millions FCFA », ont plaidé les auteurs de l'audit.

Fiacre Kombo

INONDATIONS

La Chine offre une enveloppe de plus de 300 millions FCFA au Congo

La signature des actes de remise-réception du don et d'un autre destiné au ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, a eu lieu le 30 décembre à Brazzaville entre les deux parties.

Les documents ont été paraphés par l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, et le secrétaire général du ministère congolais des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina, en présence de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo.

La première enveloppe d'une valeur de 500.000 dollars, soit 300.264.955 francs CFA provient de la Croix-Rouge chinoise et permettra d'aider les sinistrés des inondations dans les départements touchés, en leur apportant, entre autres, des couvertures, des couettes et des draps. Quant à la seconde, don du gouvernement chinois, estimée à 2.000.000 de yuans, soit



Ma Fulin, Antoinette Dinga Dzondo et Cyprien Sylvestre Mamina lors de la signature des actes

170.940.171 francs CFA, elle vise à soutenir l'amélioration des conditions de travail et de renforcement des capacités du ministère congolais des Affaires étrangères.

Pour le diplomate chinois, les dons offerts s'inscrivent dans le cadre des liens séculaires d'amitié et de coopération qui existent entre son pays et le Congo. « Ces gestes té-

moignent de l'excellence des relations » entre Pékin et Brazzaville, a-t-il déclaré, ajoutant que même si la Chine fait actuellement face à des moments quelque peu difficiles, aucune chose ne pourra arrêter son élan de solidarité.

L'ambassadeur Ma Fulin a, par ailleurs, annoncé l'octroi par son pays en 2020 d'une aide d'un montant de 34,1 milliards de francs CFA, sans contrepartie du gouvernement congolais. S'y ajoute le décaissement d'une somme de 3 millions de dollars devant permettre de porter secours aux sinistrés des inondations en collaboration avec le Programme alimentaire mondial. « Par ce portefeuille important, nous voulons exprimer à nos

amis congolais que la Chine et son peuple restent toujours à leurs côtés », a-t-il dit.

Dans son intervention, la ministre des Affaires sociales a salué la Chine qui s'est distinguée par « la promptitude dans sa réponse » pour venir en aide aux victimes des inondations au Congo. « Veuillez transmettre aux autorités chinoises notre gratitude », a-t-elle indiqué, promettant de « faire bon usage » du don reçu.

Antoinette Dinga Dzondo a évoqué des besoins qui restent encore « énormes » malgré les efforts fournis par le gouvernement pour aider des milliers de personnes affectées par les inondations.

Nestor N'Gampoula

MESSAGE AVERDA

Pendant la période des fêtes la production des déchets ménagers est toujours très importante mais cette année elle a été particulièrement élevée. Cependant, les équipes Averda ont travaillé sans relâche 24/7 afin de remédier à la situation en déployant davantage de camions à travers la ville et en augmentant les horaires de passages pour collecter les déchets. Grâce aux efforts de nos équipes tout est rentré dans l'ordre et nos services ont repris un fonctionnement normal.

RÉVEILLON D'ARMES 2019

La prise en charge des blessés et mutilés sera améliorée

Lors du réveillon d'armes du 31 décembre 2019, le Chef d'état-major général (Cemg) des Forces armées congolaises (Fac), le général de division Guy Blanchard Okoi, a annoncé la création d'un fonds de prévoyance militaire en perspective pour une meilleure prise en charge des blessés et mutilés de la force publique en opération.

Les grands axes de l'action de la force publique pour l'année 2020 sont connus. « La poursuite des efforts d'instruction, de formation et d'entraînement associée au déploiement et la répartition harmonieuse des compétences territoriales entre les composantes de la force publique en vue de maintenir un niveau élevé d'offre de sécurité », figure parmi les objectifs inscrits dans l'agenda de la force publique pour cette année qui commence selon le Chef d'état-major général. Il s'agira également de poursuivre la mise en place des outils visant à normer les capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité. La mise en place des structures adaptées de lutte contre les menaces liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication est aussi prévue. La force

ration, soient trois cent dix mille familles concernées, des kits de jouets. Les problèmes de fond de la prise en charge trouveront donc des réponses attendues lors de la mise en place du fonds de prévoyance militaire. Les engagements honorés en 2019 Le déploiement et la mobilisation de la force publique a été conforme à son obligation d'accompagner l'application de l'accord de cessez-le-feu et de la cessation des hostilités du 23 décembre 2017 à Kinkala. « Ce qui a permis une réduction progressive et significative de l'insécurité dans le département du Pool », a fait constater le Cemg. Par ailleurs, les unités territoriales sont en tout temps dans la posture permanente de sécurité sur toute l'étendue du territoire nationale en appui des opérations internes dont certaines ont permis à la police de saisir plusieurs tonnes de

populations avec un effort significatif sur la prise en charge gratuite : 736 cas de césarienne gratuite, 96 cas de soins obstétricaux néonataux et grossesses extra-utérines, 5123 de paludisme de la femme enceinte, 56 cas de paludisme chez les enfants de zéro à cinq ans. Sur le renforcement de la discipline, d'importants progrès ont été réalisés dans l'infliction des sanctions disciplinaires et statutaires grâce aux formations ciblées et obligatoire en droit international humanitaire. Le comportement des hommes en théâtre d'opération est en perpétuelle amélioration, selon le Cemg. La gestion des matériels et ressources financières, les allocations accordées ont contribué à l'amélioration des conditions de vie et de travail, a-t-il poursuivi. L'assainissement de la solde des personnels le renforcement de la base des données du centre autonome de décompte de la solde a donné des résultats satisfaisants en matière de maîtrise des effectifs soldés des forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale.

Au plan international, la force publique a également honoré ses engagements à travers notamment la poursuite de ses actions au sein de la Minusca en RCA, le partage d'expérience par l'exercice du mandat du Congo à la tête des organes de défense et de sécurité de la Cigr, la participation à la 88ème assemblée de l'organisation internationale de police criminelle en Chili, la contribution au processus de réforme de la CEAC, ainsi que de multiples actions de formation. Le général Guy Blanchard Okoi a aussi souligné la coopération de défense et de sécurité qui permet de consolider des acquis avec les partenaires bilatéraux africains par des échanges d'offre de formation au bénéfice d'une défense commune.

Rominique Makaya

Denis Sassou N'Guesso : « Ne pas exposer le peuple aux dangers »

Face à toutes les menaces sécuritaires perceptibles, la Force publique doit demeurer attentive, vigilante et organisée pour mettre la population à l'abri du mal, a ordonné le président de la République, chef suprême des armées, le 31 décembre 2019 à Brazzaville.



« Nous n'avons pas le droit de nous laisser surprendre et d'exposer notre peuple au danger ». Cela est la première des directives du président de la République, Chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, à la force publique pour l'année 2020 qui commence. Face au développement du terrorisme dans les pays limitrophes ainsi que toute forme de violence au plan interne, il n'est pas question de se faire prendre à contre-pied, pas question non plus d'exposer la population. Par ailleurs, 2020 est l'année de la célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance du Congo. « Nous devrions aborder cette échéance avec optimisme, fierté et engagement », a fait savoir le Chef suprême des armées en précisant, là encore, que la force publique devra élever son niveau dans tous les secteurs d'activités aux plans disciplinaire et opérationnelle. Pour ce faire, les efforts devront être engagés par le gouvernement de sorte que l'équipement à disposition soit à la hauteur des attentes, a-t-il assuré. Dès le mois janvier, la force publique doit s'appliquer pour se présenter à l'échéance du 15 août 2020 avec un visage nouveau. La consolidation de la relation Force publique et le peuple est également à l'ordre du jour.

Le président de la République a en outre estimé que la force publique a un rôle important à jouer dans l'effort de construction du pays. Ainsi, selon lui, les moyens conséquents doivent être donnés au génie de l'armée pour l'amener à participer à l'effort de construction d'ouvrages, d'entretien routier... « C'est notre tradition, nous l'avons fait par le passé, je n'ai pas de doute sur le fait que si ces équipements sont à la disposition des Forces armées, elles participeront activement à l'effort de construction du pays », a déclaré Denis Sassou N'Guesso après avoir salué l'attitude et l'efficacité de la force publique sur la mise en œuvre des directives de l'année qui vient de s'achever suivant le principe de faire beaucoup avec peu. « Je suis fier de ce comportement, il faut persévérer dans l'effort », a-t-il conclu.

R.M.

« La poursuite des efforts d'instruction, de formation et d'entraînement associée au déploiement et la répartition harmonieuse des compétences territoriales entre les composantes de la force publique en vue de maintenir un niveau élevé d'offre de sécurité »

publique, a indiqué le général Guy Blanchard Okoi, doit adopter une posture permettant de vaincre les incertitudes des temps présents dont les grandes tendances sécuritaires sont axées sur une jeunesse désœuvrée et manipulable, l'impact des réseaux sociaux, la piraterie maritime, le braconnage...

A propos de l'amélioration de la prise en charge des blessés et mutilés, le ministère de la Défense a déjà envoyé des signaux notamment lors de la fête de Noël en mettant à la disposition des orphelins laissés par les frères d'armes ainsi que les enfants des mutilés en opé-

faux médicaments, de réduire le banditisme urbain grâce à la lutte acharnée contre le fléau dans la quasi-totalité des départements. La réactivation du groupement de gendarmerie ferroviaire est également à noter.

Les services de police et de sécurité civile ont organisé des campagnes de sensibilisation et de prévention pour les incidents domestiques et ont réalisé plus de dix mille interventions pour sauver des vies humaines. Aussi, le service de santé des armées dans le cadre du service public hospitalier a poursuivi l'administration des soins aux po-

SANTÉ

Le gouvernement salue les efforts de réaménagement du CHU de Brazzaville

La ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a effectué une visite surprise au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, le 30 décembre, au cours de laquelle elle s'est réjouie des efforts accomplis en matière de salubrité et de réorganisation des services.

Accompagnée des cadres du département, médecins et représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Jacqueline Lydia Mikolo a débuté sa visite à l'espace externe du CHU. « Comme nous le savons, la santé commence d'abord par l'environnement qui nous entoure. Et, au regard de tous les rapports que nous recevons concernant ce centre, il était question de venir constater nous-mêmes que la salubrité au niveau de cet hôpital s'améliore. Chacun a pu constater le grand travail de salubrité et de réorganisation des services qui s'effectue en ce moment », a-t-elle déclaré. Selon elle, c'est un processus déclenché qui n'ira que d'amélioration en amélioration. En effet, après le réaménagement du personnel et des infrastructures, en cours d'exécution, s'en suivra celui des plateaux techniques.

Pour sa part, le Dr Lucien Manga, représentant de l'OMS en République du Congo, a noté que l'attention des autorités congolaises portée sur la refonte des services de santé nationaux dynamise positivement ce secteur afin de lui rendre son lustre d'antan. « En tant que vitrine du

dispositif hospitalier congolais, le CHU doit bénéficier de la confiance de ses patients. Et, cela passe nécessairement par des services propres, bien organisés et accueillants », a-t-il souligné.

L'OMS entend accompagner le Congo dans la réalisation de ses politiques nationales de développement sanitaire. Ceci à travers une expertise technique et organisationnelle, le renforcement des capacités, le conseil et les négociations d'investissements. Après la ronde de l'espace extérieur du CHU, en passant par les services de consultations externes, de carcinologie et radiothérapie, Jacqueline Lydia Mikolo a clos sa visite au service de pédiatrie grands enfants, où elle a offert des jouets aux enfants hospitalisés. « Le service de pédiatrie grands enfants fait partie des services prioritaires à réaménager et nous tenons à voir les progrès enregistrés et les difficultés qui se posent. D'autant plus que la visite se tient après Noël, il était nécessaire pour nous de faire un geste à l'endroit de ces enfants », a signifié la ministre de la Santé.

Merveille Atipo

SITUATION EN LIBYE

Abdel Fattha al-Sissi envoie un message à Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat égyptien, président en exercice de l'Union africaine (UA), a envoyé le 2 janvier, un message écrit à son homologue congolais, portant sur la situation qui prévaut actuellement en Libye.

Ce message a été transmis au président Denis Sassou N'Guesso par le vice-ministre égyptien des Affaires étrangères,



Hamdi Loza lors de l'audience avec le chef de l'Etat congolais

chargé des Affaires africaines, Hamdi Loza qui a été reçu au Palais du peuple à Brazzaville.

« Ce message se rapporte à l'escalade que la Libye subit ces derniers jours, ces dernières semaines », a indiqué Hamdi Loza, à l'issue de l'audience avec le chef de l'Etat congolais, président du comité de haut niveau de l'UA sur la Libye. Selon lui, ce message s'inscrit également dans le cadre d'« une consultation étroite entre les deux chefs d'Etat pour voir ce que l'Afrique pourrait faire afin de mettre fin aux combats et avoir un processus politique qui mène à la réconciliation et à la pacification de la Libye avec une participation efficace de la part du continent ».

Le vice-ministre des Affaires étrangères d'Egypte estime que l'Afrique devrait être associée à toutes initiatives visant le règlement de la situation en Libye.

La Rédaction

La Fédération des **MUCODEC**
Vous présente ses



d'existence !



Encore plus proche de vous

MÉDIAS

Annulation des notes de nomination de trois directeurs centraux

La note n°0105/PM-Cab, signée du Premier ministre, Clément Mouamba, fait observer que les nominations de la directrice de l'information, de la directrice de la production, toutes les deux à la direction générale de la télévision nationale congolaise et du directeur de radio Brazzaville sont nulles et de nul effet. Ce, conformément aux dispositions des articles 3 et 4 de la loi n°2-2018 du 5 février 2018, déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civils et militaires et celles du décret n°2018-350 du 10 septembre 2018 portant délégation de pouvoir de nomination aux ministres à certains emplois et fonctions. « En raison de l'illégalité des nominations, je vous demande de les retirer et de vous conformer à la procédure réglementaire en la matière », souligne le texte.

Rominique Makaya

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE-BISSAU

L'opposant Umaro Sissoco Embaló remporte le scrutin

Le candidat de l'opposition en Guinée-Bissau et ancien Premier ministre a été proclamé, le 1er janvier, vainqueur de l'élection présidentielle dans ce petit pays d'Afrique de l'Ouest à l'histoire tumultueuse, une victoire contestée par son adversaire du parti majoritaire, Domingos Simeos Pereira, qui dénonce des « fraudes ».

Umaro Sissoco Embaló, 47 ans, a comblé un retard de 12 points concédé à son adversaire lors du premier tour et remporté 53,55% des voix dimanche dernier, contre 46,45% pour M. Pereira, a annoncé la Commission électorale nationale (CNE). Des scènes de joie ont immédiatement éclaté à proximité de l'hôtel, sous très haute surveillance policière, où les résultats ont été proclamés. « Les résultats provisoires qui viennent d'être proclamés sont pleins d'irrégularités, de nullité et de manipulations, qui (constituent) une fraude électorale. Un tel résultat, nous ne pouvons pas l'accepter », a déclaré devant des militants au siège de son parti Domingos Simeos Pereira, alors que les supporters d'Umaro Sissoco Embaló fêtaient la victoire dans le centre de la capitale Bissau à grands coups klaxons et de concerts de casseroles. « Nous allons amener toutes les preuves qui démontrent que les résultats ont été changés » au profit d'Umaro Sissoco Embaló, a ajouté le chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), en annonçant un « recours en annulation » après consultation de ses conseillers juridiques. « Je serai un président de la concorde nationale », a pour sa part assuré Umaro Sissoco Embaló, qui défendait les couleurs du parti Madem, une dissidence du PAIGC. « L'euphorie de la campagne est terminée. J'ai besoin de tous les Bissau-guinéens pour faire une nouvelle Guinée-Bissau », a-t-il ajouté depuis son siège de campagne. L'ONU « exhorte tous les militants à

continuer de faire preuve de retenue pendant la période post-électorale », dans un communiqué de son chef en Afrique de l'Ouest et au Sahel, Mohamed Ibn Chambas. Elle « félicite la Commission électorale pour la conduite exemplaire du processus électoral ».

« L'élection s'est bien déroulée. Un candidat a gagné. Il aura beaucoup de responsabilités pendant ces moments difficiles que traverse la Guinée-Bissau », avait auparavant déclaré une observatrice membre d'un réseau d'organisations de la société civile, Elisa Pinto.

Le peuple s'attend à la satisfaction de ses attentes

Le nouveau président « doit répondre aux préoccupations du peuple et le peuple a besoin de la stabilité et d'une réconciliation nationale. Sans cela, il ne peut pas y avoir de développement », a-t-elle ajouté.

Domingos Simeos Pereira avait viré en tête lors du premier tour, avec 40,1% des voix, contre près de 28% pour Umaro Sissoco Embaló. Mais ce dernier a pu compter sur le soutien des principaux candidats éliminés, dont le président sortant José Mario Vaz, arrivé seulement à la quatrième place au premier tour.

Le président élu est un général de brigade de réserve, ancien Premier ministre (2016-2018) du président José Mario Vaz, spécialiste des questions de défense et géostratégiques. Il a également été le

représentant en Afrique de l'Ouest d'un fonds d'investissement libyen. Sur ses affiches de campagne, lors de ses meetings et sur les bulletins de vote, cet homme polyglotte portait un désormais célèbre keffieh rouge et blanc. Ses partisans continuent de le surnommer « le général », bien qu'il ait quitté l'armée de son propre chef dans les années 1990.

Sur le plan politique, il est le vice-président du Madem, qu'il a fondé avec des dissidents du PAIGC sous la précédente législature. Ce père de trois enfants, « musulman marié à une chrétienne », s'est posé en « rassembleur », tout en critiquant vertement la gestion du PAIGC, parti qui a mené la lutte pour l'indépendance du Portugal en 1974 et dominé la vie politique depuis lors.

L'enjeu du scrutin était de mettre fin à un blocage politique persistant.

La Guinée-Bissau, petit pays de 1,8 million d'habitants, a été engluée dans la crise depuis quatre ans à cause de la mésentente entre le PAIGC et le président José Mario Vaz.

Elle est depuis son indépendance coutumière des coups d'Etat, le dernier en 2012, menés par une armée longtemps très impliquée dans la vie politique et mêlée au trafic de cocaïne venant d'Amérique latine.

Le chef d'état-major de l'armée, le général Biague Na Ntam, a affirmé à plusieurs reprises que les militaires ne sortiraient cette fois pas de leurs casernes.

Alors que le Madem siège dans l'opposition, le président élu va devoir en premier lieu composer avec une assemblée dominée par le PAIGC. Selon la Constitution, le Parlement a le droit de désigner le Premier ministre, que le président peut toutefois révoquer.

Nestor N'Gampoula et AFP

AVIS CONJOINT DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF

Société Industrielle et Agricole du Tabac Tropical « SIAT »,
S.A au capital de 1.550.000.000 FCFA,
Siège social : Avenue de la Pointe Hollandaise, Mpilla – B.P. 50, Brazzaville – République du Congo,
RCCM : Brazzaville CG BZV 07 B 342

Société de Manufacture de Tabac du Congo « SMTC »,
S.A.S capital de 1.000.000 FCFA,
Siège social : Avenue de la Pointe Hollandaise, Mpilla – B.P. 50, Brazzaville – République du Congo,
RCCM : Brazzaville CG BZV 01 2019 B16 00015

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Brazzaville en date du 23 décembre 2019, la SIAT transmettrait à la SMTC, à titre d'apport placé sous le régime juridique des scissions, l'ensemble des éléments d'actif et de passif composant sa branche complète et autonome d'activité de production de cigarettes et autres produits du tabac (la « Branche d'Activité »).

Les comptes de la SIAT, utilisés pour établir les conditions de l'opération sont ceux résultant d'une situation comptable arrêtée au 30 novembre 2019. La Branche dont la transmission est prévue représente un actif net s'élevant : **111.718.224 FCFA.**

L'apport de la Branche d'Activité serait rémunéré par l'attribution à la SIAT de 111.000 actions nouvelles de 1.000 FCFA nominal chacune, à créer par la SMTC dont le capital passera de 1.000.000 FCFA à 112.000.000 FCFA. Le montant prévu de la prime d'apport s'élèverait à 718.224 FCFA et serait inscrite au passif du bilan de la SMTC.

L'opération prendra effet au 1^{er} janvier 2020, sous la condition suspensive de l'approbation par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. Les opérations réalisées par la SIAT depuis cette date et concernant la Branche d'Activité objet de l'apport devant être considérées comme accomplies par la SMTC.

Le projet de traité d'apport a fait l'objet pour la SMTC et pour la SIAT de dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville.

Les créanciers des sociétés SIAT et SMTC dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à l'apport dans les conditions et délais prévus par les articles 194, 679 et 682 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Pour avis,
Le Conseil d'administration de la SIAT,
Le Président de la SMTC

NÉCROLOGIE

Urbain Ondélé, agent des Dépêches de Brazzaville et famille, ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père Anatole Ntandou, le 19 décembre 2019 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°2102, rue Makoumbou (rond-point Bifouti) à Makélékélé.
L'inhumation aura lieu le 4 janvier 2020.



La famille Mayoukou informe parents, amis et connaissances, que l'inhumation de leur fils et frère, Edmond Mayoukou Benakazi (Bena), décédé le 22 décembre 2019, au CHU de Brazzaville, est prévu pour le samedi 4 janvier 2020, selon le programme ci-après :
9h00 : levée du corps à la morgue
10h00 : recueillement et culte au domicile, sis rue Ntonkama n° 32 à Moukondo (Arrêt Mère Ange).
13h00 : départ le cimetière Ma Campagne
15h00 : retour et fin de cérémonie.

IN MEMORIAM

3 janvier 1990
- 3 janvier 2020
Voici 30 ans déjà !
Qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui sa servante, Josée Marie Bobindza.
À cet effet, les enfants Mackail et Bobindza, vous prient d'avoir une pensée pieuse pour elle.
Des messes d'actions de grâces seront dites tout ce mois de janvier en la Basilique Sainte-Anne du Congo.
Repos éternel !



Le Groupe BGFIBank

VOUS ADRESSE SES



Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Équatoriale -
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé et Príncipe - Sénégal

www.groupebgfibank.com



EMBASSY OF NIGERIA
1, Avenue Auxence Ickonga,
B.P. 790, Brazzaville,
Republic of Congo.



AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU NIGÉRIA EN RÉPUBLIQUE DU CONGO, MESSAGE DE VOEUX DU NOUVEL AN 2020

Son Excellence Madame Deborah Samalia Iliya, Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République Fédérale du Nigeria auprès de la République du Congo, ainsi que tout le personnel de l'Ambassade, au nom du président de la République Fédérale du Nigeria, MUHAMMADU BUHARI et tout le peuple Nigérian présente, à son Excellence Monsieur le Président DENIS SASSOU NGUESSO, à son épouse ainsi qu'à toute sa famille :

Au premier Ministre, chef du Gouvernement

Au Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Etranger

Aux membres du Gouvernement

Aux Présidents de deux chambres du parlement

Au corps diplomatique

Aux organismes Internationaux accrédités en République du Congo

Au maire de la ville de Brazzaville, ainsi qu'au peuple Congolais

Ses meilleurs vœux pour l'année 2020. Que Dieu continue de promouvoir les relations cordiales entre le Nigéria et la République du Congo, d'accroître la stabilité, la sécurité, la prospérité économique et la paix au cours de la nouvelle année 2020 et au-delà.



Deborah S. ILIYA
Ambassador



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR REALISER L'EVALUATION APPROFONDIE DU SYSTEME D'UNITES DE SURVEILLANCE ET DE LUTTE ANTI-BRACONNAGE (USLAB) EXISTANT EN REPUBLIQUE DU CONGO

1-Contexte et justification

Financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Gouvernement Congolais et d'autres partenaires, le Projet PCCD est mis en œuvre dans le cadre d'un Accord de Coopération signé entre le Gouvernement et l'ONU-Environnement. Il a pour objectif principal de « Assurer l'efficacité de la conservation et la gestion de la biodiversité par la création d'un complexe d'aires protégées et la mise en œuvre d'un modèle de participation de communautés locales et du secteur privé. ». Le Projet contribuera ainsi, à établir une nouvelle aire protégée par le classement de la concession forestière de Ntombo, un corridor biologique et un complexe d'AP qui ensemble devraient renforcer la conservation de la biodiversité par l'augmentation de la taille et l'intégration des écosystèmes naturels, le soutien à la migration sécurisée des espèces et le renforcement de la protection de l'habitat. Dans le même temps, le projet augmentera la participation des communautés locales et du secteur privé dans la gestion des aires protégées et les efforts de conservation, et soutiendra le développement socio-économique pour atténuer la pauvreté de la population locale qui est à l'origine d'un grand nombre de destruction et d'utilisation non durables des ressources.

Les interventions du Projet sont concentrées au sein et autour de trois aires protégées à savoir : le Parc National de Konkouati-Douli, la Réserve de biosphère de Dimonika et la Réserve Naturelle de Tchimpounga; et la concession forestière de Ntombo.

Le projet est structuré en trois principales composantes à savoir : Création des aires protégées et corridors de la biodiversité (Composante 1), Participation des communautés locales et du secteur privé (Composante 2), et Environnement politique, réglementaire et institutionnel permettant de soutenir la conservation (Composante 3).

Dans le cadre de la composante 2 « participation des communautés locales et du secteur privé » du projet, il est prévu l'établissement d'au moins trois (3) Unités de Surveillance

et de Lutte Anti-Braconnage (USLAB) qui coordonneront avec les autres membres du personnel de surveillance et d'application de la réglementation, les efforts de lutte contre le braconnage pour le Complexe d'aires protégées Konkouati-Dimonika - Tchimpounga.

Cependant, la création de ces USLAB à travers le Projet sera basée sur l'évaluation rigoureuse du système existant dans le pays, afin d'identifier les forces et les faiblesses de ces structures ainsi que les leçons apprises.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique nationale d'aménagement forestier durable, le Congo a opté pour l'inscription dans les conventions d'aménagement et de transformation signées avec les sociétés forestières, d'une disposition portant sur le financement de la mise en place et du fonctionnement des Unités de Surveillance et de Lutte Anti Braconnage (USLAB) afin d'atténuer l'impact négatif de l'exploitation forestière sur la faune sauvage au sein de l'UFA en vue d'atténuer les effets néfastes des activités liées à la production de bois sur la faune sauvage dans les Unités Forestières d'Aménagement (UFA) en cours d'exploitation.

Il s'agit des structures placées sous la responsabilité de l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées (ACFAP) et mises en place à travers des protocoles d'accord signés entre l'Administration Forestière et les Sociétés forestières concessionnaires des Unités Forestières d'Aménagement (UFA). La mise en place de ces structures est prévue dans les Conventions de Transformations et d'Aménagement (CTA) signées entre l'Administration forestière et les Sociétés forestières. Certaines de ces USLAB évoluant dans des concessions forestières dont les limites sont contiguës à celles des parcs nationaux, bénéficient de l'assistance technique et financière de certaines ONGs internationales. Ce genre d'USLAB a fait l'objet de signature de nouveaux protocoles d'accord entre l'Etat, la Société forestière et l'ONG internationale de conservation pour la mise en œuvre des projets dits : "Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc", PROGEPP en sigle.

Cette approche d'USLAB telle que décrite n'est pas développée dans la zone du complexe d'aires protégées konkouati-Dimonika-Tchimpounga où le dispositif de surveillance et de lutte anti-braconnage repose sur des unités d'éco-gardes recrutés au niveau local et soutenu parfois par des ONG de conservation et quelques entreprises du secteur privé impliquées dans l'exploitation des ressources naturelles. C'est dans ce cadre, que le Projet de Création du Complexe d'Aires Protégées Konkouati-Dimonika recherche un Expert en lutte anti-braconnage pour procéder à une évaluation approfondie du système d'USLAB en cours dans le pays, à l'issue de laquelle découleront des informations susceptibles d'aider à la création de ces structures dans la zone du Projet.

2-PROFIL DU CONSULTANT

L'étude sera menée par un Consultant national ou international spécialiste en lutte anti-braconnage et ayant une expérience confirmée en élaboration de stratégie et mise en place de dispositif de surveillance et de lutte contre le braconnage dans le cadre d'une approche participative de conservation de la biodiversité et de gestion des aires protégées impliquant l'administration forestière, les communautés locales et le secteur privé. Les éléments ci-après seront considérés comme une exigence minimale pour la mission :

Formation / Education :

- Diplôme universitaire du niveau supérieur (au moins Bac +5) en gestion des ressources naturelles, aménagement et gestion des aires protégées, sciences environnementales, développement durable.
- Expérience professionnelle :
- Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle, dans la gestion des ressources naturelles axée sur la conservation et le suivi de la biodiversité, la planification et la gestion des aires protégées et la lutte anti-braconnage;
- Très bonne expertise en matière d'élaboration de stratégie et de mise en place de dispositif de surveillance, d'appli-

tion de la Loi et de lutte anti-braconnage ;

•Bonne connaissance des politiques et législations nationales notamment, le Code Forestier et la Loi sur la faune et les aires protégées, régissant la conservation de la biodiversité, la gestion des aires protégées, l'aménagement et la gestion des concessions forestières

•Bonne connaissance de l'approche USLAB développées dans les concessions forestières au Congo, du modèle de partenariat public-privé y afférent et d'autres mécanismes similaires pertinents de surveillance et de lutte anti-braconnage impliquant le secteur privé et les communautés locales mis en œuvre dans les pays du bassin de Congo ;

•Bonne connaissance des systèmes d'aires protégées en République du Congo et des accords sous-régionaux de coopération en matière de conservation de la biodiversité et de lutte anti-braconnage ;

•Bonne connaissance des approches et outils de gestion participative des aires protégées notamment, les modèles de participation des communautés locales et du secteur privé dans la conservation de la biodiversité.

3-DATE LIMITE ET LIEU DE REMISE DES CANDIDATURES
Les candidats intéressés par cet appel offre doivent demander les TDRs par courriel électronique ou au siège du PCCD aux adresses indiquées ci-dessous.

NB : Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous pli fermé au siège du Projet (Quartier SOCOPISE, 336 Rue des Trois Francs, Arr. 1 Lumumba, Pointe-Noire) ou transmis par courrier électronique à l'adresse dbmoussanda@gmail.com. La mention « Consultant pour l'évaluation du système d'USLAB au Congo » devra figurer sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé. En cas de dépôt par pli fermé, l'enveloppe doit comporter les enveloppes N° 1 (proposition technique) et N° 2 (proposition financière) indiquées au point 9 ci-dessus.

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse email indiquée ci-dessus. Le délai de dépôt du dossier est fixé au 15 Janvier 2020 à 17h00.

PAIX ET SÉCURITÉ DANS L'EST DE LA RDC

Une plainte en préparation contre la Monusco

Le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss-RDC), qui accuse cette mission de non-assistance à population en danger et d'oublier sa tâche première de stabilisation pour se confondre à d'autres organisations des Nations unies, en voulant dissimuler ses faiblesses derrière des préoccupations urgentes telle la maladie à virus Ebola, demande d'emblée au Conseil de sécurité et au gouvernement de la RDC de retirer cette mission.

Le Miss-RDC a profité de la conférence de presse organisée, le samedi 28 décembre 2019, pour renouveler sa position par rapport au mandat de la Mission onusienne en RDC. Ces organisations de la société civile réunies au sein de ce regroupement ont saisi le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, « pour lui rappeler les vœux de la population congolaise de voir la Monusco partir et quitter le sol congolais, au regard de son bilan de 20 ans, un bilan catastrophique qui consacre les tueries de plus de 12 millions de morts, reconnus mondialement et ceci en présence des casques bleus observateurs et complices ».

Par rapport au renouvellement du mandat de cette mission, le Miss-RDC a dit constater une ignorance délibérée par les acteurs politiques nationaux et internationaux de par la mission qui justifie la présence de cette mission en RDC et « qui tourne autour de la stabilisation et plus la protection des civils dans un pays où nombreuses institutions sont encore à réformer, notamment les Forces armées de la RDC ». L'indignation de notre Mouvement, écrivent ces organisations, est de constater que les cinq pays membres du Conseil de sécurité et le gouvernement congolais ont renouvelé le mandat d'une Monusco que la population pointe du doigt pour son incompétence. « Il est ridicule, après avoir sollicité l'aide à un partenaire puisque limité, que ce dernier continue à te rejeter de nouveau la balle affirmant dans toutes ces résolutions qu'il vous incombe en premier de protéger votre population. A quoi

alors consiste le secours d'une telle mission dans un pays en proie à des cycles récurrents des violences persistantes ? », s'est demandé le Miss-RDC.

Une plainte en justice contre la mission onusienne en RDC

A travers sa Cellule d'actions aux initiatives sécuritaires, Case/RDC, les experts de ce mouvement travaillent déjà sur la saisine imminente des institutions judiciaires compétentes pour instruire un dossier de plainte contre la Monusco en rapport avec la non-assistance aux victimes des hostilités de guerre et de massacre. « Le chef de la Monusco, Leila Zerrougi, ayant appelé publiquement à un dialogue avec les tueurs dont jusque-là l'identité reste inconnue, devra livrer au peuple congolais les noms de ces égorgeurs avec qui nous allons dialoguer », a indiqué ce mouvement.

Ce mouvement appelle également à la responsabilité de la Cour pénale internationale (CPI) conformément aux différentes résolutions des Nations unies et aux multiples rapports des experts de l'ONU qui appellent à lancer des mandats d'arrêt contre les officiers sous sanctions internationales et autres complices des massacres à l'est du pays. « Le peuple congolais veut voir la Communauté internationale s'activer à ce qu'ils soient déférés devant de la CPI ou autres juridictions à l'instar d'un Tribunal pénal pour la RDC à mettre en place », a souligné ce mouvement qui fait, par ailleurs, savoir que le dossier référencé OTP-CR-110/17 sur les massacres de la population civile en territoire de Beni, dans l'est de la RDC a déjà été



Le directoire du Miss-RDC lors de la conférence de presse organisée à Kinshasa/Miss-RDC

introduit à la CPI. Au-delà de la correspondance que le mouvement compte transmettre au procureur de cette institution internationale, poursuit le Miss-RDC, nous exhortons toute la société civile congolaise et tout Congolais épris de paix de nous faire parvenir des éléments supplémentaires à envoyer au chef de l'unité des informations et des éléments de preuve au bureau du procureur de la CPI.

Le renouvellement du mandat d'une mission contre-performante

Le Miss, qui affirme n'avoir jamais été contre l'ONU dite communauté internationale, par ailleurs, se demande pourquoi renouveler le mandat d'une mission qui visiblement vient de démontrer, vingt ans durant, ses contre-performances sur le terrain. « Les experts de l'ONU sont-ils en cours des stratégies pour trouver une nouvelle formule plus adaptée et capables de protéger efficacement la population civile et éradiquer les violences en RDC ? » s'est demandé ce mouvement qui dénonce la mauvaise foi de cette communauté internationale de vouloir réellement œuvrer pour la fin de la guerre et qui dit donner raison aux dires de « No guerre, no job ».

Ce mouvement déclare, en outre, trouver en résolution 2502, une insouciance de la sacralité de la vie humaine et inconscience de la gravité de la situation, quand cette dernière stipule « sans honte » que la Monusco ne peut intervenir que « lorsqu'il y a lieu et lorsqu'elle le peut », jouant ainsi sur les mots et se moquant du peuple congolais comme pour vouloir dire que l'intensité des massacres est encore moindre pour qu'elle se donne à la véritable protection des civils.

« Et c'est comme ça que vingt ans après, cette résolution exhorte, non à agir efficacement mais plutôt à étudier encore la façon dont elle peut s'appuyer sur ses outils pour améliorer ses capacités en matière de protection, de collecte d'informations et d'appréciation de la situation, pour mener à bien les activités prescrites par son mandat. Quelle légèreté ! », s'est écrié le mouvement. Le Miss-RDC exhorte donc le Conseil de sécurité et le gouvernement congolais de retirer cette mission onusienne. « La mission n'ayant plus des rubriques pour endormir le peuple congolais, le Mouvement des indignés annonce la

poursuite de ses actions de terrain contre la Monusco et appelle toute la population congolaise à se mettre debout pour le départ de cette mission budgétivore et exiger l'envoi d'une force d'intervention rapide et adaptée, soucieuse de la protection des civils et de l'éradication de tous les groupes armés nationaux et étrangers », ont dit ces associations. Par ailleurs, le Miss-RDC, qui se fonde sur le point 5 en rapport avec le droit de la personne qu'évoque la résolution 2502, s'indigne de constater que le Conseil de sécurité appelle plus à sanctionner les auteurs des actes de violence contre les infrastructures de la Monusco. « Bien qu'en tant qu'un mouvement pacifique condamnant ce genre de comportement, Miss-RDC fait savoir que la Monusco oublie que le fait pour elle de n'avoir pas apporté assistance aux personnes en danger constitue aussi bien un objet de sanction. Elle tombe dans son propre piège, en livrant un peuple en danger à la merci d'une extermination programmée à la suite de sa passivité complice », a indiqué le mouvement.

Lucien Dianzenza

CAF-C2/PHASE DES GROUPES

DCMP perd le nord devant RS Berkane

En déplacement en terre chérifienne, les Immaculés de Kinshasa n'ont pas du tout fait le poids face aux Oranges de Berkane pour leur troisième sortie dans cette phase des groupes de la C2 africaine, même ce naufrage est sans conséquence sur le classement du groupe car DCMP conserve encore sa deuxième place.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) est passé totalement à côté de son match, le dimanche 29 décembre au stade municipale de Berkane au Maroc, face à la Renaissance sportive de Berkane, en match de la troisième journée de la phase des groupes de la 17^e édition de la Coupe de la Confédération. Les Immaculés conduits par l'entraîneur congolais de Brazzaville Isaac Ngata ont sombré par zéro but à trois face aux Oranges de Berkane, supérieurs dans pratiquement tous les compartiments de jeu. Alain Traoré, l'international burkinabé du club

marocain a ouvert la marque à la 29^e minute de jeu, concrétisant une domination à outrance des joueurs du coach Tarik Sektioui. Zaid Krouch à la 41^e minute et Hamdi Laachir à la 67^e minute ont inscrit les deux autres buts de RS Berkane.

Pour cette rencontre, le coach Issac a fait confiance au gardien de but international congolais de Brazzaville Barel Mouko, et dans le champ, Bayide Tshombe, Kayembe Ndotoni, Dezy, Mangindula (remplacé par Inonga Baka à la 72^e minute), Peter Ikoyo Iyembe, William Likuta Luezi (remplacé par Junior

Mbele à la 60^e minute), Doxa Gikanji, l'Ivoirien Junior Koné; Rachidi Kwamambu (remplacé par le Nigérian Peter Kolawole à la 46^e minute) et Vinny Bongonga Kombe. DCMP a été méconnaissable, multipliant des pertes de balles, en manque de solidité défensive. On a constaté des écarts entre les lignes. Les joueurs n'ont visiblement pas respecté les consignes du coach Isaac Ngata. « Nous avons voulu stopper l'équipe de Berkane tactiquement mais cela a été difficile. L'équipe marocaine est supérieure et a remporté la majorité des duels. Le score reflète la physionomie du match », a avoué Isaac Ngata à la conférence d'après match. Au niveau des statistiques, RS Berkane a bénéficié de 57 % de possession de balle contre 43 %



RS Berkane a laminé DCMP le dimanche 29 décembre 2019

pour DCMP. Notons que DCMP garde toutefois la deuxième place de son groupe car, dans l'autre match, la formation d'ESAE du Bénin a été tenue en échec par Zanaco de la Zambie sur le nul de zéro but partout. Au classement donc, RS Berkane est premier avec sept points, suivi du DCMP

(quatre points). Zanaco est troisième avec trois points, devant ESAE qui compte deux points. La quatrième journée est prévue pour le 12 janvier 2020 au stade des Martyrs à Kinshasa où DCMP va accueillir RS Berkane alors que Zanaco offrira son hospitalité à ESAE du Bénin.

Martin Enyimo



LE RESEAU DES SMARTPHONES

AIRTEL
VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2020



PUBLICIS Partners

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE
ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE
CENTRALE

UNION ÉCONOMIQUE DE
L'AFRIQUE CENTRALE



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE
DES ETATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE

AGENCE DE SUPERVISION DE LA SECURITE
AERIENNE EN AFRIQUE CENTRALE
ASSA-AC

AVIS DE VACANCE DE POSTE

L'Agence Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC) est une institution spécialisée de la CEMAC basée à N'Djamena au Tchad. Elle a été créée le 25 avril 2007 par Acte Additionnel. Opérationnelle depuis décembre 2012, elle est placée sous la supervision du Comité des Ministres en charge de l'Aviation de la CEMAC (assisté d'un Comité de Direction), et dirigée par un Directeur Général.

La mission principale de l'Agence est d'améliorer la sécurité et l'efficacité du transport aérien des États de la CEMAC contribuant ainsi à leur développement sur les plans économique et social. Pour ce faire, elle élabore des règlements harmonisés en vue de leur application uniforme par les Etats membres pour la certification et la supervision des exploitants, le tout en conformité avec les dispositions de la Convention de Chicago, ses Annexes et documents connexes.

L'ASSA-AC travaille en étroite collaboration avec la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) dans ses activités d'appui aux Administrations de l'Aviation Civile des Etats membres de la CEMAC. Elle compte actuellement une dizaine d'agents, et devrait atteindre un effectif de 25 collaborateurs à l'horizon 2020.

Postes ouverts

1. Les postes ci-après sont ouverts :

- i. Expert en sécurité et certification des aéroports (AGA)
- ii. Expert en exploitation technique des aéronefs (OPS-Sol)
- iii. Expert en licences du personnel et exploitation technique des aéronefs (PEL/OPS-Vol)
- iv. Expert en navigabilité des aéronefs (AIR)

2. Résumé

Sous la responsabilité du Directeur technique de l'ASSA-AC et en collaboration avec le Directeur de la Formation, l'objectif principal de chacun des experts est d'appuyer les Etats membres de la CEMAC en vue de leur conformité avec les exigences internationales, régionales et nationales dans son domaine de compétence.

A ce titre, il/elle coordonnera le développement et le maintien à jour de la réglementation harmonisée ainsi que des guides et autres éléments indicatifs dans son domaine de compétence. Il/elle appuiera également les Etats dans la formation de leur personnel ainsi que dans les activités de certification et de surveillance des exploitants dans son domaine.

Classification à l'embauche

Les candidats retenus seront classés à la catégorie CI conformément aux textes de la CEMAC.

Les candidats âgés de cinquante (50) ans au plus au moment de leur recrutement seront des fonctionnaires de l'Agence, les autres bénéficieront d'un contrat à durée déterminée de deux (02) ans renouvelable une fois.

Candidature

1. Les candidats doivent être ressortissants de l'un des États membres de la CEMAC, jouissant de leurs droits civiques et étant de bonne moralité.

2. Les descriptions des postes sont accessibles aux adresses suivantes :

a. <https://www.assa-ac.org/> dans la Rubrique Recrutement b. <https://careers-new.icao.int/>

c. <http://www.cemac.int/>

3. Pour postuler, les candidats intéressés doivent remplir un formulaire de candidature en ligne à l'adresse : <https://careers-new.icao.int/> et ce au plus tard le 2 février 2020.

4. Les pièces ci-après devront être jointes en format PDF au formulaire de candidature :

- a. une demande d'emploi adressée au Directeur Général de l'ASSA-AC ;
- b. des copies certifiées des diplômes ou titres universitaires ou professionnels ;
- c. un curriculum vitae (modèle exclusif CEMAC disponible sur le site de l'ASSA-AC et de la CEMAC) ;
- d. un certificat de nationalité ;
- e. un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- f. un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

VIE ASSOCIATIVE

L'ACBEF évalue son action à mi-parcours

La treizième assemblée générale ordinaire de L'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF) antenne de Pointe-Noire s'est tenue, le 28 décembre, en présence de Marie Chantal Loubassou, médecin chef, responsable du district sanitaire n° 3 Tié Tié.

Présidés par Alphonse Kinkondi, président communal de l'ACBEF, les travaux ont débuté par la lecture du rapport 2019 du bureau communal avant qu'Edna Foutou Bakala, trésorière générale, ne présente le rapport financier. Amendés, les deux documents ont été adoptés par les volontaires. Au nombre des décisions prises par les membres volontaires figure la recommandation qui demande au siège de lancer l'Initiative citoyenne africaine à Pointe-Noire.

En outre, les membres volontaires ont pris plusieurs résolutions, notamment celle relative à la mise en place d'une commission en vue de rencontrer les responsables

du service de la réglementation pharmaceutique à Pointe-Noire, à la mise en place d'une commission pour la construction de la clinique de Pointe-Noire au plus tard le 15 janvier 2020. L'assemblée générale a également décidé d'affecter une partie des recettes issues des frais du loyer des baraques à l'assainissement de la parcelle sans oublier la résolution qui demande d'assurer la mise en œuvre des recommandations de la mission accréditée lors de son passage à Pointe-Noire.

Au cours de ces travaux, le président communal de l'AcbeF a fait le compte-rendu de l'assemblée générale nationale tenue les 20



La photo de famille lors de l'assemblée générale

et 21 décembre dernier à Brazzaville avant qu'Espoir d'Almeda, président du mouvement action des jeunes (MAJ) de l'AcbeF ne présente les recommandations du forum local tenu la veille des assises. Après

des échanges fructueux et constructifs, l'assemblée générale a pris fin par le mot de remerciement du président communal qui a loué le dévouement de tous les participants ayant contribué à l'aboutissement heureux

des assises. Aux jeunes du MAJ, il leur a demandé plus de dynamisme et d'esprit de créativité afin de bénéficier de nombreuses opportunités qui se présentent à eux.

Hervé Brice Mampouya

DISPARITION

François Ibahe-Bahis s'en est allé

Ancien journaliste sportif à Radio Congo et Télé Congo, François Ibahe-Bahis est décédé le 29 décembre des suites d'une longue maladie.

C'est en 2007 qu'Ibahe-Bahis s'est éloigné du micro et de la caméra à la suite d'un accident vasculaire cérébral (AVC) qui l'a contraint à l'immobilisme. Malheureusement, il n'a pu retrouver la plénitude de ses capacités physiques jusqu'au jour fatidique du 29 décembre.

Ibahe-Bahis est venu au journalisme presque par hasard. Vendeur des journaux Mweti à Dolisie, il s'est fait remarquer dans la ville de l'or vert en imitant son modèle, le regretté Jean Gilbert Foutou, journaliste sportif émérite dont l'expression captivait les auditeurs de Radio Congo à l'époque.

En commentant les matchs de mwana foot sur les terrains sablonneux de Dolisie, Ibahe-Bahis s'est fait un nom. Sans le savoir, il a balisé un chemin qui l'a amené vers les médias nationaux. Lors d'une retransmission en directe d'un match de football à Dolisie, sous la pression du public local, les reporters de Radio Congo ont cédé le micro à Ibahe-Bahis qui n'a pas raté l'aubaine. Ses commentaires ont épaté et



Le regretté Ibahe-Bahis crédit photo «DR»

Il a rempli à merveille cette tâche. On a décidé de le faire venir à Brazzaville. C'est ainsi l'autodidacte Ibahe-Bahis est devenu un journaliste sportif respecté dans le pays. Il fut aussi correspondant sportif de la Radio Africa n°1 et retransmettait souvent les matchs du Congo sur la Radio panafricaine. Ibahe-Bahis qui a longtemps lutté contre la maladie est décédé presque oublié par tous. Adieu Ibahe-Bahis que la terre te soit légère.

Hervé Brice Mampouya

ŒUVRES DE CHARITÉ

Lys Arnauld Poaty Pambou fait des dons de vivres aux habitants de Mongo-Mpoukou

Dans le cadre de la célébration des fêtes de fin d'année et de Nouvel An, Lys Arnauld Poaty Pambou, habitant du cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, a offert le lundi 30 décembre des vivres à plus de trois cents personnes.

Ces dons étaient composés de poulets, de poissons salés, de bouteilles d'huile, de riz, de boîtes de tomates, d'oignons et autres. Expliquant le sens de son geste, Lys Arnauld Poaty Pambou a signifié que ces dons s'inscrivent dans le cadre des œuvres de charité qu'il accomplit à l'égard des habitants de Mongo-Mpoukou. « Nous nous retrouvons chaque fin d'année avec les habitants de Mongo-Mpoukou afin que j'accomplisse ces gestes d'amour avec un élan de cœur. Je suis natif de cet arrondissement. Après avoir remis des jouets aux enfants du même quartier pendant la fête de Noël, j'ai cette fois pensé aux pères et mères. Une fin d'année représente pour moi



Lys Arnauld Poaty Pambou remettant un don à une maman/Adiakosso Zinga Véronique et Poaty Mboundou Pélagie ont expliqué que ces dons sont perçus par les habitants de Mongo-Mpoukou comme une bénédiction divine. « Que le bon Dieu comble notre fils Arnauld Poaty Pambou, lui qui a toujours pensé aux habitants de son arrondissement à l'occasion de chaque fête de fin d'année », ont-elles déclaré.

« Que le bon Dieu comble notre fils Arnauld Poaty Pambou, lui qui a toujours pensé aux habitants de son arrondissement à l'occasion de chaque fête de fin d'année »

Faustin Akono

Le Port de Pointe-Noire souffle ses 80 bougies

Plusieurs activités ont sanctionné les festivités marquant l'an 80 du Port de Pointe-Noire. En présence du Clément Mouamba, 1^{er} ministre, chef de gouvernement, des membres du gouvernement, des autorités locales, des délégations étrangères, de la communauté portuaire et des invités, les journées Portes ouvertes du Port de Pointe-Noire organisées du 19 au 20 décembre dans l'enceinte portuaire ont permis de revisiter le passé portuaire et projeter son avenir et son futur.

En souhaitant la bienvenue aux hôtes venus célébrer cet événement festif, Jean-François Kando, député-maire de la ville a dit que l'histoire de la ville est liée à celle du Port et de la gare ferroviaire qui, par leurs différentes activités ont donné un essor non négligeable à l'ancienne Ndji Ndji devenu Pointe-Noire O « Notre port ne cesse de se moderniser chaque jour davantage pour mieux participer au développement de la ville d'une part et à celui du pays entier d'autre part » a-t-il ajouté.

1939-2019, déjà 80 ans que le Port de Pointe-Noire a été créé. Une histoire jalonnée par plusieurs faits et péripéties marquants. Située dans le golfe de Guinée à mi-chemin entre Dakar et le Cap ce qui lui confère une position géographique privilégiée, car à la croisée des principales routes maritimes, le port de Pointe-Noire a toujours été considéré comme la porte océane de l'Afrique centrale.

L'aperçu historique les principales évolutions dans le temps, les défis actuels et perspectives, ont été au centre des échanges lors des différents panels organisés mais aussi de l'exposition organisée en lien avec la célébration des 80 ans du port.

Un port, une histoire,

C'est à la fin du XIX^e siècle que la France puissance colonisatrice, qui administrait les territoires de l'Afrique équatoriale française (AEF), scindés aujourd'hui en quatre pays (Congo, Gabon, Centrafrique, Tchad) qui avait jugé nécessaire de disposer d'une liaison, sur la rive droite du fleuve Congo, entre l'Océan et le bassin navigable de ce fleuve, concurrente du chemin de fer Léopoldville -Matadi.

Le 2 juillet, cinq mois après le lancement des travaux de construction du Chemin de fer Congo Océan, le gouverneur Victor Augagneur choisit Pointe-Noire site du prochain port à bâtir après de nombreuses études controversées : baies de Pointe-Noire et de Loango, embouchure du rade de Conkouati. Le 11 juillet 1934, au lendemain de l'inauguration officielle du Chemin de fer Congo Océan, le gouverneur général Raphaël Antoinetti posa la première pierre du port. Le nom de Pointe-Noire vient du mot portugais Punta Negra.

C'est ainsi que les Portugais baptisèrent au XV^e siècle l'éperon rocheux qui prédomine au large des côtes de Loango et dont la couleur est due à la présence des grès bitumeux. Le port fut ouvert au trafic le 1^{er} avril 1959 avec la mise en service d'un tronçon de quai en eau profonde de 200 m.

Le lendemain, le premier paquebot « Le Foucault » accostait et ce fut l'inauguration officielle en présence du gouverneur général Joseph Reste. Rattaché d'abord au Chemin de fer ensuite à l'agence transéquatoriale des communications ATEC (Organisme Inter-Etat) et après à l'agence transcongolaise des communications (ATC), cette structure est devenue Port autonome de Pointe-Noire (Papn) par ordonnance n° 01/ 2000, suite à la scission-dissolution de l'ATC.

Le port et ses évolutions

Le développement du port se poursuivra suivant la philosophie bâtie sur des extensions avec l'allongement des digues, l'extension et l'approfondissement des quais, l'érection de la logistique pétrolière et la construction progressive des moles. « Le port a subi de profondes mutations tant sur le plan des



infrastructures que sur celui de sa gestion. À la dissolution de l'ATC, le port va acquérir son autonomie de gestion et deviendra Port autonome de Pointe-Noire. Il est alors doté d'une autonomie financière et de gestion administrée par un conseil d'administration où siègent les représentants des pouvoirs publics et de la communauté portuaire et dirigé par un directeur général » a dit Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire et d'ajouter « Voué désormais à son propre sort, le Papn va bâtir sa propre stratégie de développement d'abord sur la base d'un plan de développement qui sera exécuté en 2004, un programme d'investissement prioritaire (PIP) dans le cadre d'un partenariat public-privé entre le gouvernement de la République, le groupe Bolloré, concessionnaire de la gestion du terminal à conteneurs et le Papn. La part revenant au Papn étant financée sur fonds propres et par un consortium de bailleurs de fonds formé de l'Agence française de développement (AFD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC). Les travaux de ce Papn vont constituer principalement en l'érection dans le Papn d'un terminal à conteneurs moderne avec des quais, d'un bassin, d'un chenal d'accès aménagé, pour recevoir les navires Porte conteneur de la nouvelle génération. Au terme de ces travaux, le port qui ne recevait naguère jusqu'en 2010 que des navires Porte-conteneurs de 210 mètres avec une capacité de 2400 EVP va devenir à partir de 2011 le 1^{er} port de la sous région à recevoir successivement de porte conteneurs de longueur allant jusqu'à 365 mètres. Cet accroissement significatif de la taille et de la capacité de porte conteneur reçue au Papn va booster le trafic conteneur qui va passer de 265 942 EVP en 2008 à 738 889 EVP en 2018. Et cette année, le Port compte atteindre ou dépasser les 850 000 sinon atteindre les 900 000 ».

Fort de ce succès, le port de Pointe-Noire très sollicité a donné son accord en mai dernier sur la requête des armateurs portant sur la réception des Porte-conteneurs de 350 mètres de long pouvant caler jusqu'à 15 mètres de tirant d'eau avec une capacité de plus de 12 000 EVP à la capacité des armateurs dont les économies d'échelle ont été garanties. Aujourd'hui, le port étudie la requête des armateurs MLC pour l'accueil de Porte conteneurs de dimensions encore plus grandes soit 366 mètres et 13 000 EVP de capacité. Ces perspectives de croissance du trafic de conteneurs ainsi que celles de l'exploitation minière ont obligé le port à l'actualiser en 2015 son plan directeur de développement.

« Il va en résulter une phase d'urgence en cours d'exécution depuis 2016 sur le financement

propres du Papn mais aussi un prêt de 70 millions d'Euros soit 45 milliards de FCFA de l'AFD auxquels il faut ajouter une subvention de 20 millions d'Euros de la part de l'Union européenne accordée pour la construction d'un port de pêche moderne. Cette phase d'urgence va consacrer la modernisation et l'approfondissement d'un quai Sud et du bassin moderne mais surtout la construction à l'est d'un nouveau mole gagné sur la mer. Ce nouveau mole offrira des quais de 16 mètres. À la fin des travaux, début 2023, le port de Pointe-Noire devrait être en mesure d'accueillir Porte-conteneurs de dernière génération les fameux Triple E, du nom donné par l'armateur Maersk à ces navires de 400 mètres de long pouvant caler jusqu'à 16 mètres avec une capacité de 18 000 à 21 000 EVP ».

Les efforts fournis par le Papn dans l'amélioration de ses services et ses prestations n'ont pas été vains. Ainsi, il a reçu le Prix du meilleur port au sein de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du centre (AGPAOC) ayant la meilleure productivité à quai en 2018, grâce à l'action efficace de Congo Terminal. Il a aussi reçu le Label de qualité ISO 9001 version 2015 pour l'accréditation au niveau de Congo Terminal, en 2018 pour l'accueil des navires au nom de Papn et en 2019, pour le centre des services pétroliers (CSP).

Les certificats aux normes internationales améliorent notre rendement et les relations avec notre nous place parmi les ports les plus compétitifs de notre sous-région a renchérit Séraphin Bhalat « Ces acquis qui nous invitent aujourd'hui à la célébration nous appellent autant à la réflexion, à la poursuite résolue de nos efforts pour que le travail abattu, les sacrifices consentis par les anciens et nos modestes efforts ne soient pas vains. En effet, le port est construit à partir de 1934 pour désenclaver le territoire du Moyen Congo, du Gabon, de l'Oubangui Chari et du Tchad ».

Demeurer la Porte océane de l'Afrique centrale

Le Port autonome de Pointe-Noire a mis le cap sur l'actualisation de son plan directeur et de développement et sur l'adaptabilité d'opportunités, la modernisation progressive des équipements et infrastructures, la mise en œuvre des politiques de facilitation et de simplification et de réduction des coûts de passage tout en accompagnant les projets de développement des corridors. Il reste cependant que son essor sur le plan interne reste tributaire du développement des activités économiques, industrielles et agropastorales. Des défis et des enjeux qui

ont du reste fait l'objet des échanges et débats lors des différents panels à savoir : Et si le port de Pointe-Noire m'était conté ? Modernisation des équipements et infrastructures du Port de Pointe-Noire ; développement des corridors et des ressources humaines : PIP à la phase d'urgence, Facilitation et simplification des procédures du passage portuaire de la marchandise-réformes de l'administration douanière congolaise ces dernières années, développement et maîtrise des opérations maritimes-système de management de la qualité au service des clients du Papn, Relations Ville-port , expériences internationales et locales.

Au regard des échanges, la constance s'est dégagée sur la nécessité du Port de conforter son rôle principal, port de transit de la sous-région, l'aménagement et le développement des corridors, l'amélioration continue de la qualité et de coûts des services. « Le Port doit conforter sa vocation de porte océane de l'Afrique centrale et participer à la diversification de l'économie nationale » a dit le 1^{er} ministre en recevant des mains du directeur général du Port le Livre d'or retraçant la longue et riche histoire du Port avant de dévoiler la plaque marquant les 80 ans du port.

Plusieurs personnalités ayant participé au rayonnement du Port ont reçu des mains du 1^{er} ministre différentes médailles : ordre du mérite congolais et ordre du dévouement congolais. Au nombre des personnalités distinguées figurent Alphonse Mbama, directeur du Port de 1979 à 1989 dont le témoignage sur le panel si le port m'était conté a été très édifiant.

Signalons que de nombreux congolais ont dirigé le port depuis 1969 (Innocent Mbougou Ngoma, Blaise Nzalakanda, Camille Dhello, Jean-Félix Ongouya, Dominique Mbemba, Pierre Mahinga, Jean-Marie Anielé, Pascal Ngotene...)

En clôturant les journées Portes ouvertes du Port, Fidèle Dimou, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a exhorté le port et ses responsables a : Sur le plan externe, d'accompagner la politique gouvernementale qui vise la diversification de l'économie et sur plan interne, de mettre en place la stratégie de développement et de mener à son aboutissement le plan directeur de développement. Le port doit aussi finaliser la mise en œuvre des procédures de simplification, de facilitation et de réduction des coûts de passage de la marchandise et encourager l'émergence d'une communauté forte à la dimension des ambitions du Papn sans oublier la mise à niveau des ressources humaines.

Le Dîner de gala offert à tous les convives a mis fin aux activités.

FLÉCHÉS • N°1414

Word search grid for 'FLÉCHÉS' with 1414 words. Clues include: TIRER PROFIT STAGIAIRE, ENTRAVE POURRISEMENT, MARRON, MARELLE ÉTOFFE, DÉPRÉCIÉES, IRA AU TRAVAIL DIRIGE, DUPEE PARTS DU CAPITAL, SANS TRAVAIL ENFLURE, AMOUR-PROPRE PASSE A STRASBOURG, ON Y MET SA VOIX MONNAIE COURANTE, HARNACHEE RENDU PUBLIC, PRENOM MASCULIN FIN DE RACE, NOMBRE PREMIER PUTOIS DOMESTIQUE, COUTUMES, RIPOSTE, PARFOIS INDISTRIBABLE RENDEZ MALADE, ÉLIMINERA SUPPORT DE OULLE, DOCUMENT JURIDIQUE, ABRUTI MARCHÉS AUX POISSONS, PILLAGE ÉCOLE DE COMMERCE, PRATIQUES 100% NATUREL, POUCE ANGLAIS LIEU BIBLIQUE, SIGNAL DU DÉPART SUIT LE FÉMUR, BOUT DE SEN TERRE DU SEIGNEUR, PERTES SALE MAINE, AMÉE DE ZEUS SIX À ROME, PETIT ÉCRAN, CONJONCTION, GREFFE DANS LA GAMME, PROTÉGÉE PAR UN BREVET, BRUT, CONFÈRE, COUTE, ACCEPTE.

MOTS MÊLÉS

15x15 grid for mixed words. Clues include: ACARIEN, ARGUMENT, BARBU, BARYTON, BEIGE, BIJOU, BINIQU, BOURDON, BREBIS, BUDGET, BULLE, CABRI, CACHOT, CAGOULE, CYLINDRE, DUEGNE, ESCORTE, FIOLE, FLAGRANT, FLUET, GADGET, HINDOU, INSANE, LATIN, MAJOR, NAEVUS, ORACLE, PAPYRUS, PARDON, PLAGIAT, POEME, PORCHE, RATION, RIGIDE, RUMEUR, SEMAINE, SIGLE, SPECIMEN, STUPEUR, SYNDICAT, TAILLE, TAMBOUR, TRIBUN, TUYAU.

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°404 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°413 •

Two 9x9 Sudoku grids. The first is 'difficile' and the second is 'facile'. The 'difficile' grid has some numbers pre-filled, including 9, 5, 6, 3, 8, 1, 5, 4, 8, 2, 5 in the first row.

EN PARTANT DES CHIFFRES REMPLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

MOTS CASÉS • N°264

Word search grid for 'MOTS CASÉS' with 264 words. Clues include: 2 LETTRES: AS - CA - EN - ES - IL - NA - NU - OR - OS - PU - US; 3 LETTRES: AGI - ANE - ARA - ELU - UNE; 4 LETTRES: ACTE - ARDU - ESSE - IENA - NAGE - NIAS - REER - RIEN - ROSE - RUEE - RUDE - TIEN - TRAC; 5 LETTRES: AERES - ANTAN - LIÈGE - PRUNE - PURES - SALUT - SEQU - SITOT - TUILE; 6 LETTRES: AMPUTE - ANCIEN - DEESSE - EIDERS - ENGAGE - EPEIRE - ERMITE - IVRAIE - NAEVUS - NARGUE - NARRER - NARVAL.

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

Mots casés

Solution grid for 'Mots casés' showing words: VOLE, VE, LUS, EB, AH, IE, ILE, LOB, NAIN, E, OLEODUC, MA, EURO, ORAL, LR, LUNE, I, ISSUE, ETRE, TE, TNT, ION, ME, TRANSE, SEXE, ANES, EIMAMS, ES, AILES, EUO, UNTAS, SAS.

Mots fléchés

Solution grid for 'Mots fléchés' showing words: L, P, R, U, D, A, CACOPHONIE, B, RA, AIRELLES, WYOMING, LUXE, NUIT, ISERAN, EXTERNAT, EST, CLOAQUE, PS, BAHN, UCCLE, GOETHE, LARD, BRUN, ACUVEE, ECCHYMOSE, V, VALED, RETRO, BRUGNON, TER, BLAME, HELENE, PEPELLERA, OR.

SOLUTION

Le mot mystère est FOOTBALLEUR

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°403 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°412 •

Two 9x9 Sudoku grids. The first is 'difficile' and the second is 'facile'. The 'difficile' grid has some numbers pre-filled, including 1, 3, 2, 8, 5, 7, 9, 4, 6 in the first row.

SANZAS TROPHÉE DES CRÉATEURS

Huit récipiendaires pour la 17^e édition

Organisée par le Groupe Pella Yombo (GPY) que manage Henri Germain Yombo Beethoven, la cérémonie de remise de ce trophée s'est tenue la fin de l'année 2019, à Brazzaville, en présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo.

Mis sur les fonts baptismaux en 2003 avec Jean Serge Essous comme premier récipiendaire, les « Sanzas » le trophée des créateurs récompense les artistes congolais ayant excellé l'année d'avant. Depuis lors, une flopée d'artistes sont déjà passés sous les feux de sa rampe.

Ont été concernées pour cette dix-septième édition, les catégories ci-dessous : la sculpture, la peinture, la mode, le cinéma, le théâtre, la littérature et la musique. Outre cela, ce trophée récompense aussi, de leur vivant, les artistes pour l'ensemble de leurs œuvres, les mécènes, les sponsors et autres avec le prix promotion culturelle, reconnaissance et prix spécial du jury.

La cérémonie marquant la dix-septième édition s'est articulée autour de trois modules, à savoir la remise des scellés du jury ; la remise des trophées ; et pour sortir des sentiers battus, le point d'orgue a été l'interprétation séquencée de la « Marmite de Koka Mbala » de Guy Menga par la troupe Tuné Théâtre de Fortuné Bateza. Cette troupe venait de se produire à Dakar au Sénégal, à l'occasion de la douzième édition de la « Nuit du Congo à ... ».

Remettant les scellés, le président du jury de cette édition, Claire Kombo, a déclaré ce qui suit. « Je suis très heureux de vous remettre les scellés des récipiendaires des Sanzas le trophée des créateurs culturels congolais. Je vous avoue que cela n'a pas été facile. Des discussions après ont émaillé nos retrouvailles et les récipiendaires ont été retenus consensuellement. »



Tous les récipiendaires posant avec le ministre de la Culture et des arts y compris l'organisateur (crédit photo/DR)

Le président du jury a dit également sa reconnaissance et ses remerciements à l'endroit des sachants, chroniqueurs de musique et critiques littéraires et d'art pour leur franchise dans les choix des créateurs qui ont excellé en 2019.

Les heureux récipiendaires

Huit catégories ont été retenues pour cette édition. Dans la catégorie littérature, le trophée a été remporté par Julien Makaya Nzoundou. Psychologue, clinicien, enseignant, consultant et essayiste, il a publié en 2019 : La saison des perversions (roman) ; L'appel du Kilimandjaro (poésie) ; Métempsychose constitutionnelle en République du Congo (essai) ; Crise et décadence de l'Afrique noire, les versets nègres (essai). Catégorie peinture : Denis Noël Mouello. Professionnel depuis 2002, il peint sur la toile avec la peinture à huile. Peintre réaliste, naturaliste et symboliste spirituel, il a peint en 2019 plus d'une douzaine de tableaux exposés à

Brazza art galerie.

Catégorie mode : Sakia Leoundzou dit Sakia Lek. Elle est désigner et créatrice de mode. A travers ses expositions à l'étranger, elle valorise le raphia qu'elle met toujours au goût du jour, mais ne décline pas les autres tissus en pagne.

Catégorie sculpture : Anatole Koutibissa. Reconverti dans la sculpture en 1996, il a appris tour à tour chez maître Virgile Mounkala, Dominique Ntembe et Daniel Malanda. Il taille sur le Wengué, le bois gris, l'Ebène, le Padouc et le Kambala.

Catégorie théâtre : Thalès Zokéné. Au théâtre depuis 2005, il a créé sa compagnie de théâtre dénommée « Socle d'art contemporain » en 2010. Il anime des ateliers de théâtre aux Ateliers Sahm. Récemment, il a bénéficié d'une bourse de près de quatre mois en France avant de participer à la première édition du festival de lecture de Kinshasa.

Catégorie cinéma : Albé Diaho.

Auteur, réalisateur et scénariste, il est dans le cinéma depuis 2010. Il a déjà tourné dans les films ci-dessous : « Ma conscience et moi », de ciné art connexion en tant qu'acteur ; « Ne faites pas ça chez vous », en tant que réalisateur scénariste...

Catégorie musique : Davy Kassa. Coqueluche du moment dans le registre tradi-moderne, il s'est inspiré des reliques musicales des Akoua, pour défricher à sa manière un espace culturel qui semble lui réussir. Cette année il a conquis les mélomanes congolais avec deux titres accrocheurs qu'il a exécuté lors de son passage à Dakar pour le compte de la « Nuit du Congo à ... ».

Catégorie reconnaissance : l'orchestre les Bantous de la capitale. Fondé en 1959, cet orchestre qui a connu une ascension irrésistible en hissant très haut le drapeau congolais dans diverses villes africaines, européennes et américaines, venait de célébrer ses 60 ans d'existence. Il est l'un des

plus anciens groupes encore en fonction. A propos, le gouvernement de la République va organiser un concert pour cet orchestre là où il a été fondé, a déclaré le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, à cette occasion.

L'organisateur des Sanzas, Henri Germain Yombo Beethoven, a exprimé la satisfaction de sa passion d'accompagner la diplomatie de l'État ; sa passion de faire en sorte que les arts et les lettres au Congo soient valorisés, à travers la tenue de ces dix-sept éditions consécutives. Et s'est dit aussi heureux que les chroniqueurs culturels des deux rives (sans qu'il n'ait négocié quelque chose) se soient accordés qu'il a du potentiel et que ce qu'il fait a de la visibilité. « Tchicaya Utams'i disait que l'art doit continuer. Mais, je suis de ceux qui ont toujours pensé que, bien que l'art doit continuer, mais il doit être célébré. Voilà pourquoi, chaque année, nous pensons dans notre planning de travail, faire de telle sorte que l'art soit toujours au-devant de nos ambitions. Et nous ferons toujours de la sorte, tant que bon Dieu nous donnera toujours cette force et cette volonté », a déclaré Henri Germain Yombo Beethoven.

2019 ayant fini avec apothéose, le groupe GPY va reconduire ses concepts baroudeurs pour l'année 2020, à savoir : le festival Couleurs du Congo ; le festival Show de la République ; les Sanzas ; la « Nuit du Congo à ... » qui aura lieu à Kigali. Le gouvernement rwandais leur a fait parvenir déjà une invitation.

Bruno Okokana

37^e CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BASKETBALL

Interclub de Brazzaville sacré champion

L'équipe d'interclub en seniors homme a battu en finale, le 30 décembre au gymnase Maxime-Mantsima, la formation d'As Grandeur sur le score de 82 à 73.

Le match qui a mis aux prises les deux meilleurs clubs congolais dans la catégorie des seniors hommes a tenu toutes ses promesses puisque les deux formations se connaissent. Elles évoluent ensemble dans la ligue de Brazzaville.

L'envie de gagner, le professionnalisme ainsi que la technicité sans oublier le fair-play étaient au rendez-vous. L'engagement des deux équipes a donné de la vigueur à cette finale qui a commencé à 20h.

Dès la 5^e minute du premier carton, le score était déjà de 10-4 en faveur de l'Interclub, avant que le carton s'achève sur 21 à 19, toujours en faveur des militaires d'Interclub. Si le premier et le troisième carton ont été remportés par Interclub, As Grandeur s'est contenté du second et dernier carton.

Malgré la perspicacité des

joueurs comme Gueza, Yoa ou Nsana d'As Grandeur, Interclub a dominé presque toute la rencontre grâce aux athlètes comme Kibozi ou Kondzi. « C'est l'expérience qui a fait la différence ce soir. Nous avons mis plus d'intensité dans le jeu dès le départ parce que la Grandeur est une grande équipe. En attendant le championnat départemental et le championnat d'Afrique militaire, nous célébrons cette victoire qui va sûrement booster le moral des joueurs », a indiqué Benjamin Bouzanga, coach d'Interclub.

Chez les seniors dames, Brazza Basketball a remporté le titre de champion suite à la courte victoire (53-51) face à l'Etoile de Brazzaville. Dans la catégorie des juniors hommes, l'Avenir du rail(Avr) de Brazzaville a dominé en finale Cpgos de Pointe-Noire (53-48), tandis que Cara

s'est imposé devant Avr sur un score de 50-43, chez les cadets hommes.

Chez les juniors dames, deux finales se sont disputées. La première s'est soldée par la victoire d'Interclub de Brazzaville (33-19) sur Interclub d'Ewo. La deuxième a permis à Communica de la Sangha de soulever le trophée au détriment de l'Anbc de Brazzaville (45-31).

Outre les trophées, chaque ligue et club a reçu des lots de ballon. Une manière de faire vivre la discipline.

Après deux saisons sans compétition nationale, les amoureux de la balle au panier ont assisté à de beaux spectacles dans le cadre de ces championnats qui se sont déroulés du 27 au 30 au gymnase Maxime-Mantsima ainsi qu'au stade d'Ornano de Brazzaville.

Rude Ngoma

DISPARITION

Dominique Ondzé dit « maître Doukaye » n'est plus



Président du comité du Parti congolais du travail (PCT) de Ouenzé, cinquième arrondissement de Brazzaville, Dominique Ondzé, est décédé le 2 janvier dans la capitale. Il a été élu député de la deuxième circonscription de Ouenzé lors des législatives de 2017. A l'issue du cinquième congrès ordinaire du PCT, le 30 décembre 2019, il a été reconduit au comité central du parti soit trois jours avant sa mort.

Il n'y a pas que la classe politique qui est endeuillée car Dominique Ondzé dit « maître Doukaye », a également été président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires depuis 2013. Sous lui, le Congo a décroché ses deux premières médailles d'or de karaté aux Jeux africains. En 2016, il est reconduit à la tête de la Fédération. Un mandat qu'il n'assumera pas jusqu'à terme.

Rominique Makaya